

Province de Québec

Municipalité de Boileau

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE HABILE À VOTER DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES INFORMER D'UN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA CMQ AFIN D'EXAMINER LA CONFORMITÉ DE CERTAINS RÈGLEMENTS AU PLAN D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

- Dans le cadre de la procédure légale de révision quinquennale du plan et des règlements d'urbanisme prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) le conseil a adopté les projets de règlements suivants lors de sa séance ordinaire tenue le 14 juillet 2021 :
 - 20-130 : Règlement sur le Plan d'urbanisme
 - 20-131 : Règlement sur les permis et certificats
 - 20-132 : Règlement de lotissement
 - 20-133 : Règlement de zonage
 - 20-134 : Règlement de construction
 - 20-135 : Règlement sur les dérogations mineures
 - 20-136 : Règlement sur les usages conditionnels
- Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité des règlements numéros 20-132, 20-133, 20-134 et 20-136 au plan d'urbanisme numéro 20-130.
- Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 45 jours qui suivent la publication du présent avis.
- Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement au plan dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du règlement numéro (numéro du règlement) au plan.

DONNÉ à BOILEAU ce 15^e jour de juillet deux mille vingt et un.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil, le 15 juillet 2021, entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 juillet 2021.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière